

Il y avait enfin quelques questions sur les points forts de l'existence de l'enquêté, et sur les lieux de séjour au cours de l'année précédant l'enquête.

2.6. Définition et choix des variables temps recueillies

Événements datés au mois et à l'année dans tout le questionnaire. Pour les périodes d'emploi ou d'inactivité et de séjour dans un logement, on laissait de côté les périodes de moins de six mois.

2.7. Innovations

- rabat rappelant les principales dates de la vie de l'enquêté ;
- interrogation simultanée sur les périodes d'emploi, d'inactivité et les logements successifs ;
- ne pas tenir compte des périodes de moins de six mois ;
- utilisation d'encadrés en couleur pour mieux guider l'enquêteur.

3. LA COLLECTE

3.1. Déroulement de la collecte

Une lettre-avis constituait la première prise de contact de l'enquêteur. Lorsque la personne à interroger n'était pas présente lors du premier contact ou n'avait pas de temps à consacrer ce jour-là, un rendez-vous était pris par l'enquêteur. Initialement on souhaitait interroger les deux conjoints, mais la seconde interview, pourtant allégée à une durée maximum d'une demi-heure, a soulevé de nombreux refus lors de l'enquête pilote. Il s'agissait souvent de l'époux d'une femme au foyer interrogée quelques heures plus tôt. C'est pour éviter ce biais que l'on a renoncé aux deux interviews, au profit d'un tirage Kish. L'interview a duré en moyenne 69 minutes. Cette durée est très variable et fortement dissymétrique : seulement 4 % des interviews ont duré moins de 40 minutes ; 10 % ont dépassé 100 minutes. La durée supérieure des interviews d'hommes ou de personnes âgées est surtout imputable à la complexité plus grande de leur biographie.

3.2. Taux de non-réponse

11 % des logements tirés ont conduit à un échec (refus, absence de longue durée, occupant impossible à joindre). Ces échecs ne donnaient pas lieu à une substitution des logements sélectionnés. Par ailleurs, les enquêteurs ont écarté 17 % de logements vacants ou de résidences secondaires et 20 % de ménages hors-champs, qui avaient accepté le principe de l'enquête, mais ne correspondaient à aucun des deux critères retenus. Une dizaine seulement d'interviews ont été interrompues, et quelques autres unités ont été considérées comme inexploitable.

elles avaient le téléphone à l'enquête précédente, enfin 4 personnes incapables alors de répondre. Même si tous ces sujets étaient en vie et hors institutions, le taux de réponse serait de 89 %. Si les sujets qui n'ont pas pu être joints ne sont pas dans le champ d'enquête, le taux de réponse est de 93,5 %. La réalité est entre les deux, et plus proche du plus élevé⁽¹¹⁾.

3-4.-(I.C) Évaluation de la collecte

Les enquêtés avaient en moyenne 87 ans, et quelques-uns ont donné des réponses confuses. Mais ces réponses ont souvent été complétées ou corrigées par le conjoint, par un enfant (plusieurs nous ont donné le numéro de téléphone de leurs enfants), voire par une aide-ménagère.

Cependant la qualité des réponses, et notamment les réponses aux questions qualitatives, est dans bien des cas remarquable : beaucoup des personnes qui nous ont répondu savent dire leur expérience du grand âge, la plupart vivent avec courage, beaucoup ont gardé un intérêt pour la vie et une vraie autonomie, même si elles sont dépendantes de ceux qui les aident.

II. - LE SECOND PANEL : LES RETRAITÉS DE 1984

1.1.-(II) Nom précis

« Suivi d'une cohorte de nouveaux retraités parisiens du régime général de l'année 1984 ».

1.4.-(II) Date et durée de la collecte

La collecte a commencé en 1987, la deuxième enquête a eu lieu neuf ans plus tard. On a, à partir de 1987, relevé chaque année les changements d'adresse (et interrogé au téléphone les ménages mobiles) et relevé les décès.

1.6.-(II) Univers d'étude

Il s'agit d'une population passée à la retraite en 1984, à la Caisse de Paris, et la plupart des sujets sont nés entre 1918 et 1924. La Cnav a préparé pour nous, en 1987, un premier fichier de 2071 individus choisis parmi les 90000 nouveaux allocataires de droit direct du ressort de la Caisse de Paris. L'échantillon a été stratifié selon le sexe, le type de pension (normale, portée au minimum, invalidité, inaptitude), le nombre de trimestres de cotisations, enfin le lieu de résidence en 1986 (Ile-de-France, province, hors métropole).

⁽¹¹⁾ Plusieurs des personnes vivantes mais non jointes sont mortes dans les mois qui ont suivi ; nous avons appris par le certificat de décès qu'elles résidaient en institution, puis par l'institution qu'elles y étaient déjà au moment de l'enquête.

DEUX COHORTES DE RETRAITÉS PARISIENS

Nous voulions constituer une population de 1 200 allocataires de la Caisse de Paris, domiciliés en France, pour être assurés, compte tenu des refus, des décès, et surtout des « faux Parisiens » (en réalité provinciaux depuis longtemps, voir plus bas), d'avoir environ 800 réponses (l'effectif de l'enquête de 1986 auprès des survivants de la 1^{ère} cohorte).

1.7.-(II) Mode de tirage et taille de l'échantillon

Nous avons donc fait réaliser par la Cnav un sous-échantillon selon le sexe, le lieu de naissance, le lieu de résidence, le montant de l'avantage servi en deux postes, le fait d'avoir plus ou moins de 145 trimestres de cotisation. Cet échantillon comprenait 1 179 sujets vivant en France, 820 en agglomération parisienne, 359 en province. Nous connaissions date et lieu de naissance, sexe et statut matrimonial, et quelques variables décrivant carrière et retraite.

Les sujets à retenir, habitant tous, en 1987, en France métropolitaine (c'est le cas de 93 % des nouveaux allocataires), devaient répondre à deux conditions :

- avoir terminé la vie active dans le grand Paris, et n'avoir pas travaillé ailleurs après une carrière en Région parisienne (or nous n'avions pas eu accès au dossier Cnav, qui nous l'aurait appris);
- avoir résidé en agglomération parisienne avant la cessation d'activité.

La plupart de ceux qui donnent *une adresse en agglomération parisienne* y ont terminé leur vie active, sauf une quinzaine de personnes qui y sont arrivées après, et nous l'ont dit. Mais d'autres gardent une adresse à Paris en résidant ailleurs, et bien des enfants de Portugais et d'Algériens nous ont fait savoir que leurs parents étaient, en fait, retournés dans leur pays.

Parmi les retraités ayant *une adresse en province*, seuls appartenaient à notre population ceux qui y sont allés depuis leur retraite, en quittant alors l'agglomération parisienne. Car un certain nombre de gens, pour lesquels la Caisse de Paris est la dernière Caisse du régime général, étaient allés travailler en province comme fonctionnaires ou travailleur indépendant, ou, c'est le cas de beaucoup de femmes, avaient suivi leur conjoint en province et n'ont jamais repris de travail en province dans le secteur privé.

II.A. - L'ENQUÊTE DE 1987

2.1.-(II.A) Description des documents de l'enquête

À partir du fichier informatisé fourni par la Cnav, nous avons constitué des livrets (un par strate) rassemblant sur une page tous les renseignements concernant les individus à enquêter. Nous disposions aussi d'un lot d'étiquettes autocollantes fournies par la Cnav; nous avons consigné sur ces livrets le déroulement de l'enquête.

Nous avons envoyé à chaque enquêté un courrier contenant :

- un questionnaire de 10 pages;

3.1.-(II.A) Déroulement de la collecte

L'envoi des questionnaires, les relances écrites ou téléphoniques, les entretiens téléphoniques ont été réalisés en 1987 pour les retraités restés parisiens, en fin 1987 – début 1988 pour ceux qui étaient installés à l'année en province. La pratique de la double résidence par plus du quart des ménages restés parisiens, la fréquence des séjours de vacances des enquêtés et l'accueil de leur famille, en particulier les enfants, pendant les congés scolaires, ne nous ont pas facilité la tâche. Au total nous avons enquêté *en agglomération parisienne*, en 1987, 598 retraités, soit 955 sujets avec les conjoints, et *en province*, au début de 1988, 194 allocataires venus récemment de Paris, soit 283 sujets avec les conjoints. Au total **792 retraités** ont été enquêtés, dont 766 nés entre 1918 et 1924 (qui ont été comparés avec les natifs de 1906-1912 du premier panel).

Nous avons dû relancer près de 40 % des enquêtés ; cette relance a été réalisée 9 fois sur 10 par téléphone, la moitié de ces sujets ont alors renvoyé le questionnaire, la moitié ont préféré être enquêtés au téléphone (ce type d'enquête concerne donc 18 % des enquêtés). Pour les sujets restés parisiens, 73 % des enquêtes sont faites ou complétées par téléphone ; pour les « provinciaux » nous avons complété les questionnaires retournés par un entretien téléphonique dans 3 cas sur 4, et 13 % des enquêtes ont été faites seulement par téléphone. Au total 81 % des répondants de province ont été interrogés par téléphone. L'enquête au téléphone, suivant le plus souvent la réception d'un questionnaire, permet de compléter les réponses, factuelles ou qualitatives, ou de les corriger (voir plus bas).

3.2.-(II.A) Taux de réponse

Parmi les 820 sujets *réputés présents en Région parisienne*, 12 étaient décédés, 5 inconnus à leur adresse, 12 récemment arrivés à Paris, 21 récemment installés en province d'où ils nous ont répondu. Parmi les 770 autres personnes, 93 soit 12 % n'ont pu être joints (une partie d'entre eux réside probablement à l'étranger ou en province, car la part des gens qui ne sont pas abonnés au téléphone est très élevée parmi eux) et 90 % des 678 autres, soit 608 personnes, ont répondu.

Parmi les 359 sujets *ayant une adresse en province*, 4 sur 10 nous ont écrit pour dire qu'ils avaient quitté la Région parisienne avant la retraite (la moitié d'entre eux depuis très longtemps), 8 étaient décédés, 2 hospitalisés, 1 inconnu à l'adresse. Aux 211 sujets restants nous avons ajouté les 21 sujets réputés parisiens mais récemment installés en province, soit 232 sujets. 12 ont refusé de répondre, 185 ont rempli le questionnaire, 30 n'ont pas répondu, mais on peut penser que beaucoup d'entre eux, au moins 4 sur 10, n'avaient pas à répondre car ils avaient depuis longtemps cessé d'être parisiens. Le taux d'échec serait dans ce cas de 15 %, mais il ne serait que de 9 % si les trois-quarts des sujets qui n'ont pas répondu n'avaient pas eu à répondre.

La durée d'observation minimale pour les logements et la cohabitation est l'année. Mais les informations ont été recueillies en mois et années. Des calculs précis sont donc possibles. Il faut néanmoins souligner que bien souvent le trimestre et l'année seuls étaient précisés. La notion de trimestre est importante, les individus se rappellent la saison (hiver, été...). Ils peuvent ainsi se repérer dans le temps (par exemple, c'était l'automne et j'étais enceinte de trois mois de mon premier enfant lorsque l'on a déménagé...).

Après chaque période de logement, on demandait si l'enquêté avait vécu ensuite dans un logement transitoire, c'est-à-dire pour une durée de moins d'un an. Dans ce cas, une question précisait le type de logement transitoire.

Ces renseignements ont été très utiles pour comprendre les trajectoires résidentielles. Si les périodes transitoires se concentrent surtout au début de la vie adulte, elles peuvent aussi apparaître en milieu de cycle de vie, notamment lors des migrations vers Paris ou lors d'une séparation.

2.7. Innovations

Les deux principales innovations sont le rabat comportant les informations démographiques et la présentation des colonnes logement en dégradé. L'enquêteur avait ainsi sous les yeux toutes les dates familiales et les dates d'emménagement dans le logement. Ces renseignements se sont avérés indispensables pour remplir la partie sur les corésidents. Le recensement de toutes les personnes avec qui l'enquêté avait vécu comporte un aspect innovant. En effet, jusque-là, toutes les enquêtes se contentaient de décrire le ménage au moment de l'entretien et essayer de reconstituer l'évolution du groupe domestique à partir des événements démographiques (naissances, décès...). Avec les renseignements collectés dans l'enquête « Peuplement et dépeuplement de Paris », nous pouvions suivre la composition du ménage au cours du cycle de vie et mettre en évidence la complexité des parcours liée, non seulement à la multiplication des événements familiaux, mais aussi au phénomène de cohabitation ou recohabitation entre générations et collatéraux (notamment en raison de la pénurie de logement après guerre).

3. LA COLLECTE

3.1. Déroulement de la collecte

L'enquête s'est déroulée en une seule fois. La durée de l'entretien s'élève, en moyenne, à une heure et demie.

3.2. Taux de non-réponse

Le bilan de la collecte est donné dans le tableau page ci-contre.

Sur les 1994 questionnaires, sept ont été inutilisables.

3. LA COLLECTE

3.1. Déroulement de la collecte

Le questionnaire a été rempli au cours de l'entretien en tête-à-tête. La reconstitution du calendrier de vie individuel, la collecte des événements constituant les différentes trajectoires réclamaient une attention soutenue, aussi bien de la part de l'enquêteur que de la personne interrogée. Les enquêtés ont su maintenir leur attention. Quant aux enquêteurs, ils ont tenu compte des liens existants entre les quatre biographies de la personne enquêtée (familiale, scolaire, professionnelle et migratoire) et ils ont respecté les dates des événements et leur succession dans le temps.

Le temps moyen de passation du questionnaire était de 68 minutes (allant de 35 à 130 minutes).

Au moment de la réalisation de la collecte, en cas de désaccord sur la chronologie des événements, on se référait aux documents, lorsque la personne interrogée pouvait les présenter, parmi ceux-ci : des certificats de scolarité (écoles et universités), des cartes d'identité qui contiennent des renseignements sur les dates de naissance des enfants et sur les dates de changements du lieu de travail.

3.2. Taux de non-réponse

On a enregistré 320 cas de refus, représentant 6,3 % du nombre total d'entretiens effectués. 110 refus sur 320 (34,4 %) sont la conséquence de l'impossibilité de joindre la personne à enquêter en dépit de nombreuses tentatives. En général, il s'agissait d'un départ de la personne pour raison de santé au moment de l'enquête, départ souvent lié à une hospitalisation. On a relevé 81 cas (23,3 % des refus) pour raison de déficience mentale due à une grave maladie ou, plus fréquemment, au grand âge. Les autres motifs de refus (33 cas, soit 10,3 %) relevaient de conflits qui se sont produits durant l'entretien : dans ces cas, les raisons des refus n'ont pas été communiquées.

Les 96 cas restants (30 %) entraient dans le cadre des causes notées « autres » ou « restant ».

Compte tenu du taux relativement faible de non-réponses, on a tenté de remplacer les personnes tirées au sort qui ne pouvaient ou ne voulaient pas participer à l'enquête.

3.3. Collectes complémentaires

Il est important de souligner que l'enquête « Histoire de vie familiale, professionnelle et migratoire », telle qu'elle a été conçue et réalisée, ne supposait pas la collecte de renseignements sur les conditions de logement et sur les revenus des personnes interrogées et des ménages. On a présumé que ces informations pouvaient être obtenues à partir de l'enquête sur le budget des ménages, réalisée par l'Office central de statistique (CSO).

caractéristiques suivantes : employeur, lieu de travail, statut professionnel.

Pour éviter d'alourdir le recueil et l'entrevue, en relevant des activités professionnelles uniquement occasionnelles, l'enquêteur ne devait pas enregistrer celle dont l'année de début coïncidait avec l'année de fin.

De façon analogue, en ce qui concerne les logements occupés par le ménage depuis 1950 ou depuis sa constitution (si postérieure à 1950), on a relevé :

- l'année d'entrée,
- l'année de sortie.

Pour ces événements aussi, la règle discriminante était de ne pas prendre en considération les logements occupés pour moins d'une année, ainsi le même programme de saisie permettait d'éliminer les logements dans lesquels le ménage s'était installé et qu'il avait quittés la même année.

2.7. Innovations

L'enquête comporte un élément innovateur et, à ma connaissance, jusque-là inédit dans les enquêtes biographiques : l'enquêté n'est pas un individu isolé mais un groupe (le ménage).

Certes, les informations recueillies permettent la reconstruction totale ou partielle des parcours individuels, mais le sujet – la véritable unité statistique –, c'est le ménage en tant que tel.

Ce choix entraîne, incontestablement, des sacrifices comme celui, par exemple, de la troncature à gauche de certains parcours individuels (dans la biographie professionnelle, notamment). Néanmoins, à l'instar d'une entreprise, le ménage a sa vie propre au-delà de ce qui concerne sa propriété, sa forme juridique, son évolution productive, et on peut le considérer comme un organisme vivant essentiellement concerné par les événements qui transcendent les membres le composant.

3. LA COLLECTE

3.1. Déroulement de la collecte

La durée des entretiens a été très variable selon l'âge de la famille, le nombre de ses membres et sa mobilité. Le questionnaire était en fait composé de parties modulaires concernant :

- chacun des individus présents dans le ménage, au moins une année au cours de la période retenue ;
- chacune des activités professionnelles exercées par les différents membres du ménage au cours de la période d'observation et alors qu'ils étaient toujours présents au sein du ménage ;
- chacun des logements occupés par la famille.

En moyenne, l'entretien a duré 52 minutes, si l'on décompte le temps de déplacement vers le domicile de la famille à interroger et les inévitables échanges de politesse.

de contenu : un « récit de vie abrégé ». De la sorte, on espère accéder à des sphères de plus en plus profondes de la mémoire et remédier à la superficialité de l'information recueillie trop hâtivement, à l'aide d'instruments méthodologiques stéréotypés. Aussi avons-nous complété le questionnaire fermé par un entretien non directif, en nous efforçant de redonner au « récit de vie » du questionnaire fermé une logique non apparente, tout en laissant une marge de manœuvre aux enquêtés malgré le cadre standardisé du questionnaire.

Pour mesurer l'impact du cumul d'activités dans les conditions d'après la révolution roumaine de 1989, la nouvelle législation permettant jusqu'au cumul de deux emplois à temps complet, nous avons introduit une question sur les dimensions des activités cumulées et les revenus qui en découlent.

3. LA COLLECTE

3.1. Déroulement de la collecte

En général, la collecte s'est déroulée en un seul entretien en tête-à-tête. Nous avons recommandé de réaliser les interviews en présence des conjoints, afin de confronter les réponses. Puis les documents étaient examinés et une relecture effectuée immédiatement après la collecte pour redresser certaines lacunes ou contradictions (par simple appel téléphonique quand c'était possible).

La durée de l'interview a largement dépassé une heure. Elle dépend de la complexité de la biographie (nombre de naissances, changements d'activité, migrations, etc.) et également de la rapidité intellectuelle de l'enquêté.

3.2. Taux de non-réponse

Pour le remplacement des sujets qui n'ont pu être trouvés et dans le souci de préserver le découpage en 46 sous-échantillons indépendants, nous avons prévu et fait le tirage d'une réserve de 3 personnes par génération et par unité territoriale. Les enquêteurs avaient reçu comme instruction d'éviter le plus possible les refus afin de ne remplacer que les personnes absentes ou non trouvées.

3.3. Collectes complémentaires

L'enquête « 3B.R » a été complétée par à une enquête ethnobiographique réalisée sur deux populations importantes : « lettrés et retraités » et « étudiants salariés ou non ».

La *population* de notre première étude est constituée de sujets lettrés et retraités (234 sujets), des « hommes quelconques ou moyens », le commun des mortels selon l'expression courante, dont on peut penser qu'ils représentent au mieux les modèles socioculturels de la société. Ils nous ont fourni de longues trajectoires familiales. Dans la deuxième étude, les étudiants sont devenus sujets eux-mêmes (la population de cette recherche a compté 171 étudiants en première année d'études en Droit et en Journalisme de l'Université « Andrei Saguna » de

3. LA COLLECTE

3.1. Déroulement de la collecte

Le questionnaire biographique a eu lieu de vingt jours à deux mois après l'enquête ménage. Ceci a permis de sélectionner par tirage, sur des listes établies à partir du questionnaire ménage, et de désigner à chaque équipe la liste des personnes à enquêter pour le questionnaire biographique. Par contre, dans l'intervalle de temps plusieurs personnes sélectionnées s'étaient absentes, et une partie des déperditions résulte de ce protocole.

L'entretien durait en moyenne 1 heure (minimum 20 mn, maximum 3 heures), et devait en principe se dérouler en tête-à-tête avec l'enquêté. Dans la pratique, il était difficile de refuser la présence d'une tierce personne.

3.2. Taux de non-réponse

Groupe d'âges	Tiré(e)s	Enquêté(e)s	Taux de non-réponses
HOMMES			
25-34 ans	543	383	29 %
35-44 ans	538	345	36 %
45-54 ans	583	344	41 %
Total	1 664	1 072	36 %
FEMMES			
25-34 ans	197	169	14 %
35-44 ans	189	156	17 %
45-54 ans	248	155	38 %
Total	634	480	24 %

La déperdition est relativement importante malgré les multiples rendez-vous. Une régression logistique a été effectuée afin d'identifier les biais rencontrés lors de la sélection des individus soumis à l'enquête biographique et éventuellement d'introduire un coefficient correcteur. La régression permet de faire une analyse tenant compte de différents facteurs pouvant influencer sur le risque d'être enquêté. La situation de résidence, le sexe, le lien de parenté, le groupe d'âges, la strate d'enquête, la situation professionnelle, etc., sont autant de caractéristiques influant sur le risque d'être ou non enquêté à l'enquête biographique.

En prenant l'inverse de la probabilité d'être enquêté, on obtient un coefficient de pondération qu'on peut appliquer à chaque individu pour corriger les biais éventuels de tirage, essentiellement pour les analyses descriptives à partir des biographies. Cette technique de correction peut s'appliquer à d'autres tirages de sous-échantillons d'une enquête ménage, que ce soit pour le questionnaire biographique ou pour d'autres questionnaires. Notons que ces corrections de biais de tirage ne sont pas toujours indispensables pour la modélisation.

3. LA COLLECTE

3.1. Déroulement de la collecte

Afin de minimiser le taux de déperdition dans l'échantillon, nous avons décidé de réduire le temps de passage entre l'enquête ménage et l'enquête individuelle biographique. Une fois complète, le questionnaire ménage était acheminé au bureau de coordination du Cerpod où les agents informatiques effectuaient la saisie des 12 variables nécessaires à la constitution de la base d'échantillonnage. Une fois constitués, ces fichiers étaient soumis aux programmes informatiques qui permettaient la sélection des individus éligibles au questionnaire biographique. Le lendemain matin, l'enquête biographique commençait auprès des individus sélectionnés. La durée de l'entrevue pour le questionnaire biographique était en moyenne de 45-55 minutes. Cette durée variait évidemment considérablement selon l'âge de l'enquêté et selon le nombre d'événements connus (nombre de mariages, d'enfants, de migrations, etc.)

3.2. Taux de non-réponse

Dans l'enquête ménage, 7,6 % des concessions tirées n'ont pu être enquêtées parce qu'elles n'étaient pas habitées ou que les habitants ne faisaient pas partie de la population à enquêter (étrangers) ; 1,9 % n'ont pu être enquêtées pour raisons d'absence ou de refus. Pour l'enquête biographique, 19,5 % des individus initialement retenus n'ont pu être enquêtés, dont environ le tiers suite à un mauvais enregistrement lors de l'enquête ménage (individus qui étaient en fait absents, mais qui ont été enregistrés comme étant présents ou pour lesquels une erreur de déclaration de date de naissance faisait en sorte que leur âge réel ne les rendait plus éligibles). Le taux de refus a été de moins de 2 % alors que dans moins de 1 % des cas l'entretien n'a pu être réalisé pour des raisons de santé de l'enquêté. Le taux de déperdition peut donc être évalué à environ 10 %. Aucun mode de substitution n'a été utilisé.

3.3. Collectes complémentaires

À la fin de l'année 1993, soit près de dix-huit mois après l'enquête IMMUS de 1992, Chantal Rondeau, membre de l'équipe *Villes et développement du Groupe inter-universitaire de Montréal*, a réalisé l'Enquête qualitative sur l'appropriation foncière à Bamako de 1993 (EQAF-Bamako, 1993). Cette opération de collecte a notamment permis de rendre compte des difficultés à cerner le statut d'occupation du logement à l'échelle des individus, des ménages et des familles (Rondeau *et al.*, 1996). L'EQAF-Bamako a concerné 78 chefs (et leurs épouses lorsque les chefs étaient des hommes mariés) qui avaient déjà été enquêtés lors de l'IMMUS et qui résidaient dans trois quartiers de Bamako : Niaréla, Lafiabougou et Niamakoro.

3. LA COLLECTE

3.1. Déroulement de la collecte

Généralement, il suffisait d'un entretien pour administrer l'ensemble du questionnaire biographique aux enquêtés. En ce qui concerne le questionnaire ménage, il fallait parfois s'y prendre à deux reprises pour le remplir, surtout lorsqu'il s'agissait d'un ménage de taille assez élevée (20 à 25 membres). Les interviews se faisaient directement, les enquêteurs recueillant la biographie de l'individu au cours d'un tête-à-tête.

En moyenne, la durée d'une interview pour faire passer le questionnaire biographique était de 45 minutes. Ce temps d'entretien était surtout fonction du niveau intellectuel des individus et de leur réceptivité aux préoccupations de l'étude.

3.2. Taux de non-réponse

• *Taux de non-réponse*

Au départ, il avait été prévu de recueillir 1 200 questionnaires ménages et 1 800 questionnaires biographiques. Au terme des opérations de collecte sur le terrain, 1 460 biographies ont été comptabilisées, et 1 051 ménages enquêtés. En définitive, les taux de non-réponse, pour l'ensemble de l'enquête à Yaoundé sont respectivement de 12,41 % pour le volet ménage et de 19,2 % pour le volet biographique, c'est-à-dire moins que la proportion attendue.

• *Problème de remplacement des non répondants*

Du fait qu'un taux de non-réponse de 20 % avait été pris en compte dans la détermination de la taille de l'échantillon, le problème de remplacement des non répondants ne s'est pas posé sur le terrain. Cependant, il est clair que les individus d'un ménage, éligibles pour le questionnaire biographique et dont la biographie n'a pu être recueillie, peuvent constituer une sous-population aux caractéristiques particulières. Et si c'est le cas, leur sous-représentativité dans l'échantillon pourrait entraîner un biais non négligeable. D'autant plus que, dans le cadre de cette étude, si tous les individus éligibles sur le terrain avaient pu être touchés, le nombre de biographies collectées aurait été de 1 807. Aussi, dans cette optique, une variable de pondération a-t-elle été créée pour tenir compte de ces non répondants lors de certaines analyses.

3.3. Collectes complémentaires

Aucune collecte complémentaire n'a été effectuée à ce jour.

3.4. Évaluation de la collecte

L'enquête de Yaoundé a grandement bénéficié des leçons tirées de l'enquête de Dakar et de celle de Bamako, et de la présence de chercheurs ayant participé à leur application. La nécessité d'utiliser des documents maniables

3. LA COLLECTE

3.1. Déroulement de la collecte

Les entretiens ont tous eu lieu dans le logement de la personne enquêtée. En ce qui concerne le *temps d'entretien* nécessaire pour appliquer complètement le questionnaire du premier passage, il varie sensiblement selon les enquêtrices. En moyenne, pour l'ensemble des 10 enquêtrices, la durée moyenne de l'entretien a été de 50 minutes. En général, le recueil de la biographie représentait la moitié du temps total de l'entretien, l'autre moitié étant consacrée aux volets sur le logement, le ménage et les membres du ménage.

Si le membre du ménage sélectionné pour le questionnaire biographique était présent dès la première visite, l'ensemble du questionnaire était appliqué au cours de cette visite. Dans le cas contraire, l'enquêtrice prenait rendez-vous pour une seconde visite consacrée uniquement à la partie biographique. En raison du mode d'organisation de la collecte (travail en équipe avec un véhicule, successivement dans chacune des zones d'enquête), et des difficultés de transport à Bogota, il était essentiel que le rendez-vous soit pris pour une date la plus proche possible, afin de garder chaque équipe d'enquêtrices concentrée dans un même secteur de Bogota. De façon générale donc, soit l'ensemble du questionnaire a été appliqué au cours d'*une seule visite*, soit au cours de *deux visites très rapprochées dans le temps*⁽¹⁶⁾.

3.2. Taux de non-réponse

Les *taux de refus au premier passage de l'enquête démo-statistique* ont été comparables à ceux obtenus pour d'autres enquêtes de même longueur réalisées à Bogota, avec la même variabilité selon les strates socio-économiques⁽¹⁷⁾. Les principales difficultés se sont concentrées dans les strates de hauts revenus. Dans ces strates, aux difficultés pour franchir la porte même des bâtiments, dans une ville telle que Bogota où l'insécurité conduit à des comportements très particuliers, s'ajoutent les réactions à certaines questions du questionnaire. Au sein de la population aux revenus élevés, la peur des enlèvements complique nettement l'obtention de données telles que l'adresse du collège des enfants, ou les adresses des autres logements où a vécu la personne au cours de l'année précédant l'enquête.

S'il se révélait impossible de réaliser l'enquête dans un des logements de l'échantillon pour raison d'absence temporaire ou de refus de la part des personnes, le superviseur procédait à une *substitution* du logement initialement sélectionné par le logement de l'îlot ayant le numéro immédiatement supérieur

⁽¹⁶⁾ Dans les villes du Casanare, la durée moyenne des entretiens a été de 75 minutes dans les logements ordinaires, et de 30 minutes dans les hôtels.

⁽¹⁷⁾ Dans l'enquête « Pauvreté et Qualité de la Vie » réalisée en 1991 à Bogota, les taux de refus ont été de 2,3 % dans la strate socio-économique la plus basse et de 10,2 % dans la strate aux plus hauts revenus.

le mois d'un événement particulier, celui-ci est noté en marge de la matrice, à des fins de vérification de la cohérence des informations.

2.7. Innovations

Les questionnaires appliqués à Delhi, qu'il s'agisse de l'enquête statistique principale ou de l'enquête renouvelée à Noida, avec recueil intégral de biographies, ont repris les innovations testées dans l'enquête de Bogota, en prenant en compte les enseignements tirés de cette expérience pour améliorer la collecte. Nous avons en particulier adopté les solutions graphiques suivantes :

- l'enregistrement chronologique de toutes les étapes migratoires dans le tableau prévu à cet effet en rendant son usage obligatoire dans la partie du questionnaire consacrée à la collecte des principales étapes migratoires ;
- la représentation graphique des durées de séjours dans un calendrier (à l'aide de croix et de flèches) dans la section consacrée au recueil des systèmes de résidence ;
- l'enregistrement des différents types d'événements dans une matrice avec un calendrier commun et la représentation graphique des durées dans les colonnes correspondantes à l'aide de flèches, dans le volet biographique de l'enquête renouvelée à Noida.

3. LA COLLECTE

3.1. Déroulement de la collecte

• *Enquête principale*

En règle générale, l'ensemble de l'entretien a été fait lors d'une seule visite au lieu de résidence. Le temps d'entretien varie sensiblement, bien sûr selon la taille du ménage (jusqu'à une vingtaine de membres dans les cas extrêmes), mais aussi selon l'enquêteur, de 20 minutes jusqu'à 1 heure, avec une moyenne d'environ 45 minutes⁽⁵⁾.

• *Deuxième passage à Noida*

L'enquête renouvelée, avec collecte biographique détaillée, nécessite le plus souvent deux visites au domicile du ménage. En cas d'absence de la personne sélectionnée pour le volet biographique, les enquêteurs ont préféré revenir pour administrer la totalité du questionnaire au cours d'un seul entretien, plutôt que de commencer à remplir la partie « ménage » avec un autre membre adulte, et revenir uniquement pour le volet. Ainsi, dans la plupart

⁽⁵⁾ Pour l'enquête auprès des sans-logis dans la vieille ville, les personnes interrogées vivant seules à Delhi, la durée d'entretien pour l'enquête statistique était nettement plus courte que dans le cas des ménages de l'enquête principale, soit de 20 à 30 minutes.

des cas, la totalité de l'entretien est conduite avec l'individu sélectionné pour la biographie (qui est, en règle générale, le chef de ménage ou son père : cf. 1.7), mais d'autres membres du ménage assistent parfois à l'entretien, et aident éventuellement l'interlocuteur à se remémorer certaines informations sur les autres personnes ou certains éléments de sa propre biographie.

La durée des entretiens varie en fonction des mêmes facteurs que pour l'enquête principale, mais est nettement plus longue en raison de l'inclusion du volet biographique détaillé. Ainsi la durée moyenne varie de 75 à 90 minutes, dont 50 à 60 minutes consacrées à la biographie de l'individu sélectionné. L'entretien est plus long pour les personnes âgées, jusqu'à deux heures ou même plus. Lorsque la personne interrogée est analphabète ou d'un niveau d'éducation très bas, comme c'est le cas dans les bidonvilles, la reconstitution de l'histoire de vie demande également plus de temps. La longueur de l'entretien biographique n'a pas soulevé de difficultés particulières, car les personnes interrogées semblent en général très enthousiasmées par cet exercice les mettant directement en scène.

3.2. Taux de non-réponse

• *Enquête principale*

Le taux de refus est resté bas dans l'ensemble, 2,5 % en moyenne pour la totalité des enquêtes dans les 6 zones et, comme à Bogota, il augmente avec la strate socio-économique : de 0,6 % dans les bidonvilles, à 4,9 % dans le nouveau quartier résidentiel de haut standing, avec un maximum de 10 % dans l'ensemble d'appartements pour fonctionnaires de rang moyennement élevé.

Par ailleurs, le taux de refus varie aussi selon les enquêteurs, et plus précisément entre enquêteurs masculins et enquêtrices. Il est extrêmement faible pour les enquêtrices, et même nul pour l'une d'elles sur environ 150 enquêtes dans différentes strates et quartiers. Un facteur explicatif tient sans doute au fait que, dans la journée en semaine, les personnes répondant à l'enquête sont le plus souvent des femmes (dont le taux d'activité reste très bas : 7 % dans le Territoire de Delhi selon le recensement de 1991) ; celles-ci peuvent se montrer plus réticentes pour répondre à un enquêteur masculin.

Un autre type de refus est également à signaler : le cas des propriétaires qui ont accepté de répondre à tout le questionnaire en ce qui concerne leur propre ménage, mais n'ont pas permis aux enquêteurs d'interroger leurs locataires logés dans la même maison.

En cas de refus catégorique, d'absence du ménage sans retour prévu avant plusieurs semaines, de logement inoccupé ou converti à un usage non résidentiel, ou d'adresse introuvable, une substitution était effectuée par le superviseur, à partir d'une deuxième liste de logements préparée à cet effet, selon la même procédure d'échantillonnage que pour la liste initiale. Le taux de substitution pour des raisons autres que des refus de réponse s'est élevé à 5,5 % de l'ensemble des enquêtes réalisées dans les 6 zones.

l'histoire biographique annuelle), le lieu de résidence inscrit pour cette année est le même que celui de l'année précédente.

2.7. Innovations

La comparaison de deux unités de durée, annuelle et mensuelle, constitue l'innovation principale. La juxtaposition des histoires annuelles et mensuelles permet une comparaison directe pour les années 1992 à 1996 de la collecte des lieux de résidence et des emplois avec une périodicité d'un an ou d'un mois.

D'autres innovations ont été introduites dans le questionnaire national définitif :

- introduction d'une colonne « Ordre » pour chaque variable, afin de noter l'ordre des événements lorsque ceux-ci sont concomitants la même année ;
- davantage de filtres dans la formulation des questions ;
- questions en ligne au-dessus des colonnes et non pas dans les marges gauche et droite de chaque feuille ;
- meilleure présentation des lignes de vie à remplir, pour faciliter la lecture page à page.

3. LA COLLECTE

3.1. Déroulement de la collecte

Les entretiens se sont déroulés en un seul jour ou lors de plusieurs passages, selon la disponibilité des enquêtés. La plupart du temps il n'était pas possible de rencontrer le même jour le chef de ménage et son conjoint. Aussi, le plus fréquemment, l'enquêtrice appliquait-elle le questionnaire de ménage et un questionnaire d'histoire de vie lors d'un premier passage, puis devait revenir un autre jour pour passer le deuxième questionnaire d'histoire de vie.

L'entretien a toujours eu lieu au domicile des enquêtés. Le téléphone n'est pas assez répandu dans les quartiers populaires mexicains pour pouvoir l'utiliser dans une enquête (en outre, l'annuaire téléphonique n'est pas assez actualisé pour pouvoir servir de base de sondage).

Assez souvent, surtout dans les zones marginales, il y avait des personnes présentes au cours des entretiens. Très souvent aussi (dans tous les quartiers) l'enquêtrice n'était pas invitée à entrer dans la maison et l'entretien se tenait sur le pas de la porte. En moyenne, une biographie durait aux alentours de 45 minutes et le questionnaire ménage 30 minutes, selon le nombre d'habitants du foyer.

3.2. Taux de non-réponse

Sur 150 habitations visitées, 124 ménages ont accepté de répondre (9 rejets et 17 maisons inhabitées). Dans ces 124 ménages, le questionnaire d'histoire de vie a été appliqué au chef de ménage et à son conjoint :